



Les décisions du conseil

Voici les principales décisions prises par le conseil municipal lors de la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2019 :

Autorisation de signature – lettre d’entente

Le conseil a autorisé la signature de la lettre d’entente #5 avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) – Section bibliothèque. Cette lettre d’entente vise à modifier les horaires des commis à la bibliothèque et ainsi assurer un service adéquat lors de certains moments plus achalandés.

Adjudication et modification de plusieurs contrats

Par souci d’offrir le meilleur service à sa population, la Ville a procédé à plusieurs appels d’offres durant les mois de septembre et octobre.

Le conseil a donc octroyé ou renouvelé les contrats suivants :

- Location de balais mécaniques avec opérateur à la compagnie *Entretiens J.R. Villeneuve inc.* pour un montant de 278 009,55 \$. Ce contrat est d’une durée de 3 ans et débutera le 1^{er} avril 2020 ;
- Location d’une niveleuse pour l’hiver 2019-2020 à la compagnie *Équipement St-Germain inc* pour un montant de 42 828,19 \$. Ce contrat est pour hiver 2019-2020 ;
- Traçage de marques sur la chaussée à la compagnie *Lignes Maska inc.* pour un montant de 181 058,03 \$. Ce contrat est d’une durée de 3 ans et débutera le 1^{er} mai 2020 ;
- Services de gestion et d’animation des programmes de camp de jour de la Ville de Sainte-Adèle à la compagnie *L’Air en fête* pour un montant de 233 760 \$ pour les camps de jour d’hiver et d’été 2020.

Le conseil a également autorisé des modifications de contrat :

- Tassement de la neige et épandage d’abrasifs du secteur Deauville, lequel inclura dorénavant le secteur du Mont-Loup-Garou. Les montants de ce contrat, octroyé à la compagnie *Excavation Serge Robert*, seront modifiés mais la durée reste la même, soit une période de 3 ans dès cette année ;



Le conseil a également autorisé le paiement en vertu du contrat de location de camion de pompage avec opérateur :

- Un montant de 62 245 \$ pour les besoins des mois d'août et de septembre et un montant de 150 000 \$ pour la période du 19 septembre 2019 à la fin du contrat qui se termine le 31 juillet 2020.

La durée de tous ces contrats permettra d'avoir une stabilité dans la réalisation de certains travaux et d'offrir un service de qualité aux citoyens.

Adjudication – Étude hydrologique/Hydraulique

Des travaux sont nécessaires pour séparer l'égout sanitaire de l'égout pluvial dans le secteur du lac Rond (rues de Montreux, Morin, Chantecler, Beauchamp, Follereau et Émile-Cochand) vers les pentes 40/80. Le conseil a déjà adopté le règlement d'emprunt 1279 qui autorise une dépense de 265 000 \$ pour la réalisation d'études, plans et devis en vue de la réalisation des travaux.

Ainsi, le conseil a adopté une résolution donnant un premier mandat à l'équipe *Lasalle HNC inc.* pour la réalisation d'une *Étude hydrologique/hydraulique et assurer l'acceptabilité du concept par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Séparation des eaux pluviales et bassin de rétention aux pentes 40-80.*

Demande en vertu d'un règlement – rue des Mélèzes

La Ville a reçu une demande pour autoriser la construction d'un bureau/entrepôts d'entreprises d'entrepreneur général. Ce projet est créateur d'emplois, peut s'intégrer dans ce secteur facilement et répond à un besoin de diversification de l'économie locale et régionale. Aucun autre espace sur le territoire ne répond aussi bien aux besoins du demandeur.

Le conseil a donc adopté le premier projet d'une résolution visant à modifier une partie du zonage, uniquement pour les deux lots situés sur la rue des Mélèzes (au sud du chemin du Mont-Gabriel).

Dans la suite de la procédure de modification, le conseil tiendra une assemblée publique de consultation le 3 décembre 2019 à 18 h 30 à la salle du conseil municipal.

Vente d'un véhicule – Service en sécurité incendie

La Ville, par l'entremise de l'Association des chefs de pompier du Québec, a mis en vente son véhicule autopompe citerne 2011. La meilleure offre est venue de la municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs dans les Laurentides pour un montant de 150 000 \$. Une grande partie de ce montant sera utilisée pour rembourser la dette de l'emprunt de l'acquisition en 2011.